



Compte-rendu du conseil UFR Lettres Philo 13 oct 2022

Présent.e.s : Jean-Philippe Pierron, Maud Lauferon, Estelle Oudot, Samir Bajric, Jean-Baptiste Goussard, Guillaume Coqui, Marie-Ange Fougère, Gilles Bousquet, Philippe Vigneron ; Séverine Blot ; Julie Jacques ; Anne Montmayer ; Laurence Giavarini ; Eric Heilmann ; Jérôme Martin ; Jérôme Berthaut.

Absent.e.s : Hugo Chalumeau, Alexis Mathieu ; Jason Neel (excusé) ; Robert Clélia Clélia Robert (excusée) ; Virginie Brinker ; Richard Crescenzo (excusé) ; Youssef El Hanbali (excusé) ; Sylvie Laigneau-Fontaine (excusée) ; Brigitte Denker-Bercoff, Claire Despierres.

Trois procurations :

Sylvie Laigneau-Fontaine donne procuration à Estelle Oudot, Richard Crescenzo à Eric Heilmann ; Jason Neel à Julie Jacques.

Programmation des prochains conseils de faculté

Le lundi 7 novembre de 13h30 à 14h via teams : validation FF master lettres, candidature PAST (dép infocom) et convention partenariat TdB.

Le mercredi 30 novembre 2022 (à 13h30) et le jeudi 02 février 2023 à la suite des jurys licence (à 13h30) : lieu à préciser.

Elections des assureur.e.s

Eric Heilmann présente les deux collègues qu'il propose comme assesseurs : Estelle Oudot en charge de l'EAD et Jérôme Berthaut en charge de la valorisation des formations.

Cette présentation est suivie d'un vote : 13 pour, 0 abstention, 0 contre – dont 3 personnes votent par procuration

Point sur les effectifs étudiants (cf documents à joindre au CR)

- 1500 inscrits, dans la composante, doctorants compris, contre 1800 en 2021/2022, et 1900 en 2020/2021 (mais les inscriptions se poursuivent encore à l'EAD)
 - o dont 350 étudiants en L1, en augmentation (300 en 2021/2022)
 - o 225 en L2
 - o 215 en L3

- 80% de femmes, et 20% d'hommes

Point sur les effectifs alternants en master

En M2 Métiers du livre, 8 alternants sur 15 inscrits

En M2 Communication numérique des organisations (CNO), 12 alternants sur 15 inscrits

EN M2 Médias & Création numérique (MCN), 5 alternants sur 15 inscrits

Échanges sur les marges d'action supplémentaires pour financer les cursus que représentent les ressources tirées des contrats d'alternance, et les stratégies à mettre en œuvre pour développer cette option.

La personne chargée de communication de l'UFR pourrait travailler sur la conception des supports de valorisation et envoi des courriers pour solliciter la taxe d'apprentissage.

Sur les modifications des fiches filières

Philippe Vigneron membre du CFVU indique que la direction de l'uB n'acceptera plus de modifications de fiche filière en 2023. Seules adaptations possibles cette année encore - les parcours Lettres en licence (L2) et en master - car l'actualisation des fiches filières a déjà été votée lors d'un précédent conseil.

Estelle Oudot présente les modifications apportées à la FF en L2 : la L2 du parcours Lettres classiques sera ouverte à la rentrée 2023. La FF de la L2 est dans la continuité de celle de L1 (ajout de 22hTD de Linguistique ancienne, accordées par l'uB [courrier du 7 mai 2021]).

Marie-Ange Fougère présente les modifications apportées à la FF en master, parcours Métiers du livre, qui visent à renforcer certaines matières (marketing, rédaction web, etc) et créer de nouveaux enseignements (droit, commercialisation, etc) à la demande des partenaires extérieurs. La dotation horaire globale reste la même.

Rappel : le nombre d'inscrits est limité (15 sur 80 candidatures examinées en 2022) pour cause de places limitées dans la salle de cours.

Évaluation HCERES en cours et refonte des maquettes

Réunion à venir **jeudi 8 décembre à 14h avec Karen Fiorentino et Sophie Morlaix** avec les responsables de formation / département

Un seul document XXXX à rendre en janvier ?

Les fiches filières modifiées sont attendues pour juin par la direction de l'uB.

Ressources de l'UFR

S. Bajric questionne l'évolution des dotations des UFR pour les cursus mis en œuvre en 2024. Pas de dotation en progression à attendre d'après E. Heilmann.

Le doyen pointe 2 alternatives : l'augmentation nos ressources (par exemple via l'alternance), et/ou la redistribution entre cursus de l'UFR, sur la base d'une discussion-négociation interne. S. Bajric pointe la mutualisation excessive imposée au sein des cursus SDL et souligne des évolutions dans les disciplines et les besoins d'ajustements des maquettes associées.

E. Heilmann insiste sur l'importance de respecter les dotations au sein de chaque département, mais il précise que des changements peuvent se faire entre licence/master, à coût global constant. Il suggère également de partir des besoins et des projets, pour voir ensuite quels moyens peuvent être trouvés (université ou ressources propres [EAD, taxe professionnelle, SEFCA...])

Conventions (pour dépenses ou recettes)

- Demande de dépenses/subvention de la part du laboratoire CIMEOS : 1500€ pour financement de la publication des Mélanges Jean-Jacques Boutaud > votée à l'unanimité
- Demande de dépenses/subvention de la part du laboratoire CIMEOS : 500€ pour adhésion au GIS XXX, > votée à l'unanimité
- Demande de dépenses de Fabien Bonnet, responsable du M2 CNO : 900€ pour financer (sur fonds propres collectés par le SEFCA) les adhésions individuelles des étudiants à l'association professionnelle Cercle Com' > votée à l'unanimité
- Demande de versements en recettes de la part de la Fondation de France / Demande d'approbation d'une recette versée par la Fondation de France (Mission « Requête de la santé ») de 15 000€ au CIMEOS pour les recherches d'une enseignante et de doctorants, intitulée « Les assiettes et les corps sur ~~les réseaux sociaux~~ / sur Instagram » > votée à l'unanimité

Point Divers

G. Coqui propose de lancer une réflexion collective sur **la mutualisation d'éléments de formation transversaux** sur des blocs de compétences.

E. Heilmann suggère de travailler à mutualiser la recherche d'enseignants pour **les langues**.

G. Bousquet suggère qu'un contractuel d'anglais soit recruté pour enseigner et coordonner les cours à l'échelle de l'UFR (si financement possible sur l'emploi vacant de Mme Semblat).

J.-Ph. Pierron propose qu'une certification en langue soit organisée à l'échelle de la faculté.

G. Bousquet pointe que le CLES n'est reconnu que par les universités françaises et européennes et que d'autres certifications (TOEFL, etc.) assurées par des organismes extérieurs ont une reconnaissance plus large.

Ph. Vigneron rappelle que le recours à un organisme extérieur pour évaluer le niveau de langue d'un étudiant dans le cadre d'un diplôme a été retoqué par le Conseil d'État.

Guillaume Coqui pointe le besoin de connaître les intentions de l'UFR mais aussi de la direction de l'uB sur les **UE d'ouverture** (maintien ou non dans la prochaine offre de formation). Philippe Vigneron souligne que 3 UFR sont impliquées actuellement dans ce dispositif, d'où la nécessité de coordination. Il souligne que les étudiants de notre faculté se tournent davantage vers l'offre de l'UFR SHS que les étudiants SHS vers les UE d'ouverture proposées par l'UFR Lettres. Risque que l'UFR SHS réduise l'accès à ses UE d'ouverture si l'on réduit notre offre ? E. Heilmann rappelle que ce dispositif relevait de directives ministérielles pour favoriser les ré/orientations entre cursus.